

Île-de-France, Yvelines
Poissy
88 rue de Villiers

Lycée Le-Corbusier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002319
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AR, 1

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME : D'UN LYCEE-OUTRAGE à UN LYCEE-HOMMAGE

1/ Un lycée mixte...

Projeté dès 1958, le lycée de Poissy, mixte dès son origine, est conçu pour accueillir 1820 élèves (520 filles et 1300 garçons dont 520 internes)[1]. Sa construction doit permettre de compléter l'offre d'enseignement du Second degré dans cette partie du département de la Seine-et-Oise, encore trop pauvre en établissements de ce type - malgré l'édification concomitante, de trois lycées de grande capacité, eux-aussi dotés d'internats, à Saint-Germain-en-Laye[2], Mantes-la-Jolie[3] et Rambouillet[4].

Le chantier est confié à Jacques Chauliat (1916-1994). Architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux (BCPN), fils de l'architecte en chef des Monuments Historiques Eugène Chauliat (1886-1973), il travaille en association avec son frère Jean-Paul (1914-1990). Tous deux sont diplômés de l'Ecole des Beaux-Arts et Jacques est également polytechnicien (promotion 1936). A la Libération, ils participent aux grands concours du MRU (concours de Villeneuve-Saint-Georges en 1949 ; concours de la cité Rotterdam à Strasbourg en 1951), tout en œuvrant pour l'Etat. Jacques Chauliat intègre en effet le corps des BCPN en 1947, au sein duquel il accède au grade d'architecte en chef en 1953, tandis que Jean-Paul, nommé architecte en chef de la Reconstruction de Cherbourg en 1948, dirige cette importante opération jusqu'en 1952. Les deux frères s'illustrent tout particulièrement dans le domaine des constructions scolaires (lycée Tocqueville de Cherbourg -1963-1965 ; lycée de Poissy -1958-1968 ; lycée agricole de Coutances – 1968), surtout lorsque Jacques intègre en tant que membre titulaire la Commission de l'Equipe scolaire, universitaire et sportif du V^e plan (1966-1970). Ces expériences les familiarisent avec les problématiques de l'industrialisation du bâtiment, qu'ils pratiquent en ayant le plus souvent recours au procédé FIORIO, basé sur la préfabrication de lourds panneaux de façade porteurs en terre cuite et béton[5]. Dans toute leur carrière, la réalisation de l'ensemble universitaire de Nanterre et de la future faculté des Lettres (dès 1962) demeure leur plus prestigieuse commande[6].

2/...Sur le terrain de la villa Savoye

Le terrain proposé par la Ville de Poissy pour ériger le lycée est l'ancienne propriété Savoye, d'une superficie d'environ sept hectares, située à l'ouest de l'agglomération.

C'est là qu'entre 1928 et 1931, l'architecte Charles-Edouard Jeanneret, plus connu sous son pseudonyme Le Corbusier, a bâti pour Pierre Savoye, cofondateur de la société de courtage d'assurance Gras Savoye et son épouse Eugénie, une villa de week-end. Dominant la vallée de la Seine et baptisée « *Les Heures claires* » en raison de son exceptionnelle

luminosité, cette œuvre d'une grande modernité architecturale vient clôturer un cycle de travail de plusieurs années sur la série dite des « villas blanches ». Habitée jusqu'en 1940, elle est abandonnée, puis occupée par les Allemands et les Alliés durant la Seconde Guerre mondiale et gravement endommagée. Son site reste environné de champs jusqu'à la fin des années 1950, date à laquelle la Caisse des Dépôts et Consignations y met en chantier un grand ensemble de 2200 logements, destinés aux ouvriers de l'usine Simca voisine. Il suscite la convoitise de la municipalité de Poissy, qui procède en 1958 à l'expropriation du terrain de la villa et l'utilise un temps comme Maison des Jeunes et de la Culture. Toutefois consciente de son statut de véritable manifeste du Mouvement moderne, elle accepte de céder gratuitement cette vaste parcelle au Ministère de l'Education nationale pour la construction d'un lycée, à condition que le plan-masse de ce dernier soit établi en tenant compte de la sauvegarde de la villa et qu'elle puisse régulièrement « être mise à disposition de l'Union internationale des Architectes pour certaines manifestations »[7].

3/ De la contestation du projet à son approbation par Le Corbusier

Si la destruction de la villa, dont la restauration est estimée à plus de trente millions de francs, est, un temps, envisagée, une campagne internationale d'alerte auprès de l'opinion publique est orchestrée par Le Corbusier en personne, qui s'oppose dans un premier temps au projet d'établissement, car il viendrait rompre l'isolement et le cadre naturel caractéristiques de la demeure.

Il reçoit notamment le soutien de l'architecte Michel Ecochard, impliqué dans le mouvement des CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne), qui suggère d'utiliser la villa comme bâtiment annexe du lycée (administration ou logement) et se propose d'en dessiner le plan.

Mais cette solution ne séduit guère Le Corbusier, qui milite pour une sanctuarisation de l'édifice. Avec le soutien d'André Malraux, Ministre des Affaires Culturelles depuis 1959, il obtient qu'une convention soit passée le 23 octobre 1961 entre la Direction des Equipements Scolaires, Universitaires et Sportifs (DESUS) (Ministère de l'Education nationale) et le Ministère des Affaires Culturelles afin que la première s'engage à céder au second la villa et une parcelle attenante de

plus de 9000 m² et à les affecter à une fondation dédiée à la promotion de son héritage et à l'innovation architecturale. La restauration de la villa est finalement entreprise en 1963, avant qu'elle ne soit classée au titre des Monuments Historiques en décembre 1965, quelques mois après le décès de Le Corbusier survenu à Roquebrune-Cap-Martin. Le Ministère des Affaires Culturelles en récupère la pleine jouissance en 1967.

D'abord très réticent, Le Corbusier finit par approuver le plan-masse du lycée, au terme de fructueux échanges avec Jacques Chauliat. Ce dernier sollicite la médiation d'André Wogensky[8], ancien collaborateur de Le Corbusier, qui se déclare satisfait de sa première proposition, remise en juin 1959 et des efforts consentis pour « dégager au maximum la villa »[9].

Mais le maître martèle sans relâche qu'« elle s'élève au milieu des arbres, en pleine nature et que son charme vient du calme qui l'entoure »[10]. La section spéciale du Conseil des Bâtiments de France demande alors expressément que Le Corbusier fasse connaître son avis sur les nouvelles constructions et qu'il en soit tenu compte dans l'évolution du projet. Chauliat modifie donc son plan-masse sur trois points : l'écart entre l'établissement et la villa, porté de 92 à 101 mètres, la suppression d'une partie des plateaux sportifs et le déplacement du gymnase en contrebas de la parcelle, afin de préserver la vue vers la Seine depuis la demeure.

Le 23 mai 1960, Le Corbusier donne enfin son accord à ce projet révisé, sous la forme d'une lettre adressée à Jacques Chauliat. Sur le rapport d'André Schmitz, architecte des BCPN familier de la réalisation de lycées[11], il est entériné par la section spéciale du Conseil général des Bâtiments de France un mois plus tard[12].

4/ Un chantier en plusieurs tranches

En 1962 démarre la construction de la première tranche du lycée, correspondant à la moitié du bâtiment principal à double orientation, incurvé, dont seule la partie sud est réalisée jusqu'à son point d'inflexion. Il est inauguré à la rentrée de septembre 1963[13]. En septembre 1965, au sud-ouest, la loge du gardien, le réfectoire et les cuisines sont sortis de terre. La partie nord de la barre et le gymnase sont édifiés entre 1965 et 1968, les terrains de sport et les cours de récréation étant aménagés concomitamment.

D'abord désigné sous le vocable de « Lycée d'Etat mixte de Poissy » puis par l'ancien nom du site, « Les Heures claires », l'établissement est officiellement baptisé Le Corbusier en 1972. Il est l'un des trois lycées franciliens à porter ce patronyme - les deux autres étant ceux de Corneilles-en-Parisis (95) et d'Aubervilliers (93) - mais le seul à être directement relié au grand architecte suisse.

S'il a été peu modifié depuis sa construction, le lycée a néanmoins fait l'objet de travaux de mise aux normes des espaces de cuisine et de restauration, qui ont fait disparaître leur aspect d'origine. L'internat a été supprimé afin d'aménager de nouvelles classes. Plus récemment, des escaliers de secours métalliques ont été ajoutés sur la façade postérieure (côté ouest). Une transformation du parking souterrain, afin de mieux rentabiliser sa surface, est à l'étude.

Il est à noter que depuis juillet 2016, la villa Savoye fait partie des dix-sept œuvres de Le Corbusier inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

[1] Archives nationales, F 21 6655, Seine-et-Oise, Poissy, lycée mixte, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, procès-verbal de la séance du 30 juin 1959.

[2] Le lycée Marcel Roby, bâti à partir de 1953 par l'architecte Jean-Baptiste Hourlier.

[3] Le lycée Saint-Exupéry, mis en chantier dès 1956 sur les plans de l'architecte Raymond Lopez.

[4] Le lycée Louis Bascan, achevé en 1962 sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Jacques Barge.

[5] KERUEL, Geraud, « Jean-Paul et Jacques Chauliat : vers une logique industrielle de l'architecture », *Fabric A*, n° 8, 2014, pp. 94-123.

[6] A ce sujet, voir : BOURILLON, Florence, MARANTZ-JEAN Eléonore, MECHINE Stéphanie et VADELORGE, Loïc, *De l'Université de Paris aux universités d'Île-de-France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 55.

[7] Archives nationales, F 21 6655, Seine-et-Oise, Poissy, lycée mixte, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, procès-verbal de la séance du 30 juin 1959, p. 2.

[8] Ibid.

[9] Ibid., p. 3.

[10] Ibid.

[11] Il avait notamment réalisé en collaboration avec Pierre Sirvin le lycée Hector Berlioz de Vincennes (94), entre 1955 et 1960.

[12] Archives nationales, F 21 6655, Seine-et-Oise, Poissy, lycée mixte, Conseil général des Bâtiments de France, section spéciale des bâtiments d'enseignement, procès-verbal de la séance du 23 juin 1960.

[13] « Poissy, lycée mixte. J. Chauliat, architecte », *Techniques et Architecture*, décembre 1964, n°1, p. 139.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1958 (daté par source), 1968 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Chauliat (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

1/ Implantation

Rattachée à l'Académie de Versailles, la cité scolaire Le Corbusier, qui accueille aujourd'hui environ 1740 élèves[1], regroupe un collège et un lycée général et technologique dans un cadre boisé de plus de cinq hectares, assez éloigné du centre-ville de Poissy mais à proximité de quartiers résidentiels. Sa parcelle encercle celle de la villa Savoye - à l'exception de sa limite sud-est, bordée par l'avenue Blanche de Castille et la rue de Villiers. Dans sa partie nord, le site domine un méandre de la Seine dont il est séparé par un épais écran de verdure (les parcs Meissonier et de Villiers).

2/ Plan

Jacques Chauliat a pris en compte le voisinage de la célèbre demeure dans la conception du parti pris d'ensemble de l'établissement. La gigantesque barre qui le compose, orientée est-ouest, et ses bâtiments annexes sont implantés dans la partie ouest du terrain, et disposés de façon à ne pas obstruer complètement la vue sur la Seine depuis la villa. L'architecte a également profité de la déclivité du sol, qui s'affaisse progressivement en direction du fleuve, pour dissimuler partiellement le gymnase aux regards, ainsi que l'extrémité de la barre. La majeure partie de la parcelle du lycée (surtout aux abords immédiats de la villa) est ainsi laissée vierge de construction et juste affectée à une cour de récréation - séparée en deux parties, collège et lycée, par une bande végétalisée - et à des terrains de sport.

Le bâtiment principal est une barre courbe regroupant l'essentiel des fonctions du lycée (administration, centre médico-scolaire, préaux et foyers transformés en CDI au rez-de-chaussée, classes réparties autour d'un couloir central dans tous les étages puisque les dortoirs et les salles d'étude de l'internat, qui occupaient naguère les deux derniers niveaux, ont été supprimés).

Il s'incurve légèrement au tiers de sa longueur, suivant ainsi le tracé de la limite entre la parcelle de la villa et la cité scolaire. Cette inflexion, qui ne se devine pas depuis l'entrée principale mais se laisse voir une fois dans la cour de récréation, permet de rompre la monotonie de l'édifice, induite par sa longueur et la trame répétitive ayant présidé à sa construction. Si les logements de fonction, de manière assez originale, sont incorporés à la barre (dans sa partie sud, avec leur entrée dédiée côté est), des bâtiments annexes complètent toutefois cette dernière.

Au sud de la parcelle, à proximité de l'entrée sur l'avenue de Villiers, la loge et le logement du gardien occupent un bâtiment en rez-de-chaussée de plan carré aux dimensions restreintes. Également élevés sur un simple rez-de-chaussée, les cuisines et le réfectoire sont aménagés dans un bâtiment de plan rectangulaire implanté perpendiculairement à la barre, et relié à celle-ci par un portique couvert ménageant la transition entre l'extérieur et l'intérieur du lycée et séquençant le cheminement des élèves et du personnel.

C'est bien par ce passage couvert, agrémenté d'un jardin doté d'un bassin circulaire et décoré par l'œuvre commanditée dans le cadre du 1% artistique et par des réalisations d'élèves[2], que ces derniers pénètrent dans le lycée. Visible depuis la rue, c'est au-dessus de cet accès qu'est inscrit en lettres métalliques le nom de l'établissement. Du côté est, non accessible aux élèves, se dresse la haute cheminée en brique isolée de la chaufferie. Enfin, à l'autre extrémité de la barre, le gymnase prend place dans un bâtiment indépendant, de plan rectangulaire, semi-enterré.

3/ Traitement des façades et matériaux constructifs

Dominant visuellement la composition avec ses quatre étages, la barre a fait l'objet du traitement architectural le plus soigné. Afin de compenser son horizontalité très marquée, la structure de la trame d'1,75 m est affirmée par la continuité verticale, sur toute la hauteur de l'édifice, des séparations en béton brut de décoffrage qui alternent avec les baies rectangulaires métalliques à trois ouvrants et les allèges revêtues de petits carreaux de grès émaillé bleu.

Côté est, en surplomb de la cour de récréation, le rez-de-chaussée offre une vision différente : des pilotis ronds ou de section carrée s'évasant vers le haut, habillés de tesselles de mosaïque en grès noir, y sont laissés visibles et ménagent sous toute la longueur du bâtiment l'espace pour deux préaux symétriques traversants et des circulations. Cette surélévation sur pilotis et ce jeu de pleins et de vides confèrent à la barre, selon les mots du CAUE des Yvelines, une forme de légèreté[3]. Son expression plastique et élancée lui permet de se distinguer très nettement du reste de la production tramée de cette période.

Les extrémités de la barre constituent de nouvelles occasions d'en amoindrir la monotonie. Côté sud, à proximité de l'entrée, le mur-pignon conserve le rythme vertical de la trame mais il est largement percé par les baies éclairant les logements, plus hautes et munies de balustrades métalliques. En retour sur les façades est et ouest, ce pignon est encadré de dalles de béton brut aveugles d'environ trois mètres de large, travaillées de motifs striés en creux, qui forment un contrepont visuel à la rigoureuse trame qui caractérise le reste de l'élévation. Au pied du pignon, certains bureaux de l'administration sont implantés dans une partie du bâtiment dépassant, en plan, la stricte emprise de la barre. Le parement de gros moellons de calcaire de cette excroissance, qui se prolonge côté est jusqu'au premier préau, assure une transition entre la végétation au sol et le reste de l'élévation où le béton est plus affirmé. Cet habillage de moellons rustiques court également sur tout le rez-de-chaussée de la façade ouest du lycée, ainsi que sur le réfectoire et la loge du gardien. Sur la façade est, on le retrouve sur l'étage de soubassement que présente l'extrémité nord de la barre, ainsi que sur les murs-pignons du gymnase.

Le CAUE des Yvelines[4] remarque que les cinq points pour une architecture moderne théorisés par Le Corbusier sont convoqués, de manière plus ou moins directe, dans l'architecture du lycée. Outre les pilotis, déjà évoqués, on note en effet, dans certains espaces, la présence d'un plan libre dépourvu de murs de refend porteurs (par exemple dans les anciens foyers convertis en CDI), des fenêtres en bandeau (celles des salles du rez-de-chaussée situées au droit des préaux) et bien sûr, un toit-terrasse dépourvu de corniche.

4/ Modifications ultérieures

Dans l'ensemble, l'état de conservation du lycée est proche de celui d'origine. Les menuiseries métalliques ont été conservées pour la plupart, ainsi que les stores en tissus et leurs fixations. Si certains espaces ont été remis en peinture, des éléments de signalétiques originels subsistent, tout comme certaines parties du mobilier et des équipements (casiers et armoires en bois, lambris, sols en carreaux d'ardoises brisées, fauteuils à structure tubulaire...), notamment dans les salles de sciences naturelles et de physique-chimie.

Aménagée dès l'origine dans l'étage de soubassement nord, la salle servant de théâtre, et sa régie attenante, sont encore utilisées aujourd'hui. A l'extérieur, certains bancs et des tables de ping-pong en béton blanc sont encore en place.

[1] Chiffres de 2016 disponibles sur le site internet de la cité scolaire : <http://www.lyc-lecorbusier-poissy.ac-versailles.fr/>

[2] Des œuvres de style cinétique exécutées dans les années 1972-1973.

[3] RENARD, Didier, *Note sur le lycée Le Corbusier de Poissy et ses caractéristiques architecturales*, CAUE des Yvelines, mars 2017.

[4] Ibid.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ; ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques :

Représentations :

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété publique (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France et du département des Yvelines (pour la partie collège).)

Présentation

D'un lycée-outrage à un lycée-hommage : le lycée Le-Corbusier de Poissy

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives

Archives nationales, F 21 6655, Seine-et-Oise, Poissy, lycée mixte, PV des séances de la section spéciale du Conseil général des Bâtiments de France et courriers divers relatifs à la préservation de la villa Savoye attenante, 1958-1968.

Bibliographie

« Poissy, lycée mixte. J. Chauliat, architecte », *Techniques et Architecture*, décembre 1964, n°1, p. 139.

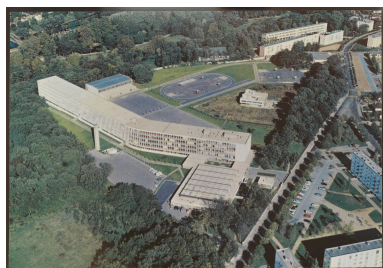
SBRIGLIO, Jacques, *Le Corbusier : La Villa Savoye*, Paris, Fondation Le Corbusier, 1999. [voir p. 120-122, partie intitulée « De l'oubli à la consécration »]

KERHUEL, Géraud, *Jean-Paul et Jacques Chauliat. Être architecte pendant les Trente Glorieuses : suivre l'industrialisation du bâtiment*, mémoire de recherche, Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles, 2014.

KERHUEL, Geraud, « Jean-Paul et Jacques Chauliat : vers une logique industrielle de l'architecture », *Fabric A*, n° 8, 2014, pp. 94-123.

RENARD, Didier, *Note sur le lycée Le Corbusier de Poissy et ses caractéristiques architecturales*, Versailles, CAUE des Yvelines, mars 2017.

Illustrations



Photographie aérienne du lycée, s.d. (conservée dans les fonds de l'établissement). A droite des terrains de sport, la villa Savoye.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800595NUC4A



Vue générale de l'entrée du lycée, du côté de l'avenue de Villiers.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800018NUC4A



Vue générale de l'entrée du lycée, du côté de l'avenue de Villiers.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800023NUC4A



L'entrée du lycée avec la loge et le logement du gardien et à droite, la façade sud de la grande barre courbe de l'établissement.

Phot. Laurent Kruszyk



Vue générale de la loge et du logement du gardien, à l'entrée du site.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800022NUC4A



Vue de l'établissement depuis la loge du gardien. A gauche, le bâtiment bas du réfectoire et des cuisines.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800029NUC4A

IVR11_20187800025NUC4A



Vue générale du bâtiment bas, en rez-de-chaussée, des cuisines et du réfectoire, du côté sud du site, vers l'entrée.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800031NUC4A



Vue générale de la façade sud du lycée. C'est dans cette portion de la grande barre courbe qui constitue l'établissement que se trouvent les logements de fonction.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800024NUC4A



Le pignon sud est encadré de dalles de béton brut aveugles d'environ trois mètres de large, travaillées de motifs striés en creux, qui forment un contrepoint visuel à la rigoureuse trame qui caractérise le reste des élévations du lycée.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800028NUC4A



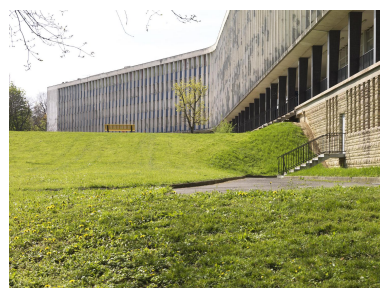
Vue générale de la façade ouest du lycée, avec la cheminée de la chaufferie au premier plan.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800036NUC4A



Vue générale de la façade est du lycée, incurvée au tiers de sa longueur.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800076NUC4A



Vue générale de la façade est de la longue barre du lycée, en direction de l'entrée du site.

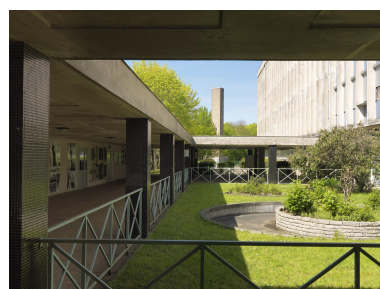
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800082NUC4A



La longue barre qui constitue le lycée s'incurve au tiers de sa longueur.



Détail des pilotis de la façade est. S'évasant vers le haut et habillés de



Le bâtiment des cuisines et du réfectoire est relié à la barre principale par un portique couvert, qui permet de ménager la transition entre l'extérieur et l'intérieur de l'établissement et qui séquence le parcours des élèves et du personnel vers les locaux d'enseignement.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800078NUC4A



Le passage couvert est agrémenté d'un jardin doté d'un bassin circulaire.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800039NUC4A



Le passage couvert est le lieu où se déploie le 1% artistique commandé à l'artiste Tania Mouraud en 1984. Il s'agit d'un ensemble de dix panneaux comprenant des agrandissements photographiques en noir et blanc collés sur plexiglas, qui représentent les grandes réalisations de l'architecte Le Corbusier et leurs chantiers ; en surimpression court une phrase célèbre de l'architecte : « la grandeur n'est pas dans la dimension mais dans l'intention ».

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800043NUC4A



La villa Savoye, voisine immédiate du lycée, vue depuis le toit-terrasse de l'établissement, dans son écrin de verdure, surplombant la Seine.

tesselles de mosaïque en grès noir, ils ménagent sous toute la longueur du bâtiment l'espace pour deux préaux.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800086NUC4A



Le passage couvert reliant le bâtiment des cuisines et du réfectoire à la longue barre est agrémenté d'un patio-jardin, avec en son centre un bassin circulaire.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800041NUC4A



Le passage couvert, décoré des œuvres commandées au titre du 1% artistique à Tania Mouraud (1984), qui forment une longue frise.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800044NUC4A



La vallée de la Seine, vue depuis le toit-terrasse du lycée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800050NUC4A

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800040NUC4A



Vue générale du patio-jardin agrémentant l'entrée de l'établissement.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800042NUC4A



Le patio-jardin vu du haut.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800045NUC4A



La barre du lycée, incurvée au tiers de sa longueur, vue depuis le toit-terrasse de l'établissement.
Phot. Laurent Kruszyk

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800046NUC4A



La barre incurvée du lycée, caractérisée par la répétition de la trame-standard de 1,75 m, vue depuis la cour.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800067NUC4A



Dominant visuellement la composition avec ses quatre étages, la barre a fait l'objet du traitement architectural le plus soigné. Afin de compenser son horizontalité très marquée, la structure de la trame d'1,75 m est affirmée par la continuité verticale, sur toute la hauteur de l'édifice, des séparations en béton brut de décoffrage qui alternent avec les baies rectangulaires métalliques à trois ouvrants et les allèges revêtues de petits carreaux de grès émaillé bleu.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800091NUC4A



Vue générale du gymnase, situé en contrebas du lycée, à l'est du site.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800098NUC4A



La barre incurvée du lycée, caractérisée par la répétition de la trame-standard de 1,75 m, vue depuis la cour.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800070NUC4A



La surélévation sur pilotis et les jeux de pleins et de vides confèrent à la barre qui constitue le lycée une forme de légèreté.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800093NUC4A



Vue générale de l'intérieur du gymnase.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800562NUC4A



La façade est du lycée, en direction de l'entrée. Au premier plan sont visibles les entrées des logements de fonction situés à l'extrémité sud de la barre.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800072NUC4A



Un habillage en gros moellons de pierres rustiques court sur tout l'étage de soubassement que présente l'extrémité nord de la barre du lycée.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800096NUC4A



Vue générale d'un couloir du lycée, avec les classes distribuées de chaque côté et éclairées par des ouvertures de second jour.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800556NUC4A



Vue générale de la salle de théâtre.
Celle-ci a été aménagée dès l'origine
dans l'étage de soubassement nord
- fait rare pour un lycée à l'époque.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800544NUC4A



Vue générale du lycée
depuis les terrains de sport.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800109NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

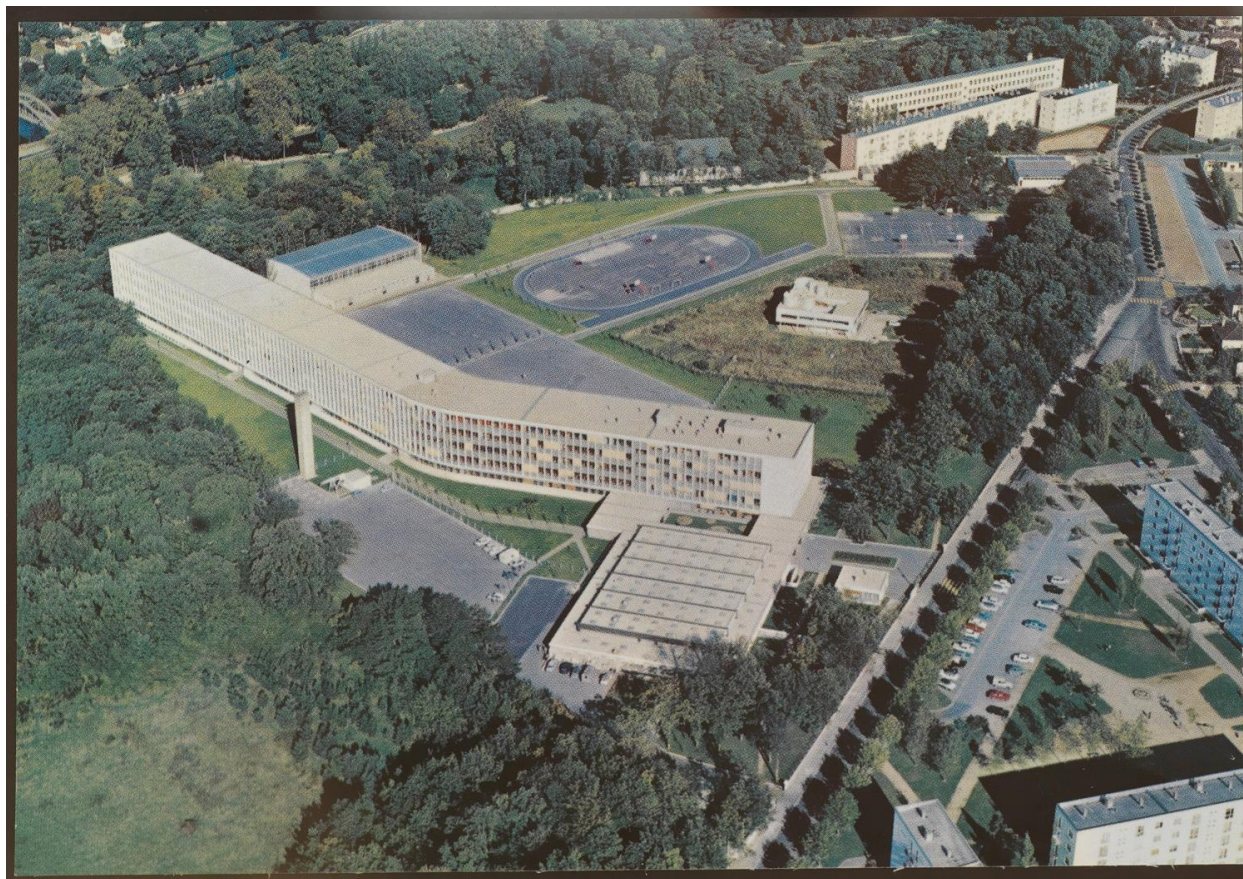
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens "sous l'empire des trames", 1955-1975 (IA00141476)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier , Grégoire Enezian

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Photographie aérienne du lycée, s.d. (conservée dans les fonds de l'établissement). A droite des terrains de sport, la villa Savoye.

IVR11_20187800595NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'entrée du lycée, du côté de l'avenue de Villiers.

IVR11_20187800018NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'entrée du lycée, du côté de l'avenue de Villiers.

IVR11_20187800023NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée avec la loge et le logement du gardien et à droite, la façade sud de la grande barre courbe de l'établissement.

IVR11_20187800025NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la loge et du logement du gardien, à l'entrée du site.

IVR11_20187800022NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'établissement depuis la loge du gardien. A gauche, le bâtiment bas du réfectoire et des cuisines.

IVR11_20187800029NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du bâtiment bas, en rez-de-chaussée, des cuisines et du réfectoire, du côté sud du site, vers l'entrée.

IVR11_20187800031NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade sud du lycée. C'est dans cette portion de la grande barre courbe qui constitue l'établissement que se trouvent les logements de fonction.

IVR11_20187800024NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le pignon sud est encadré de dalles de béton brut aveugles d'environ trois mètres de large, travaillées de motifs striés en creux, qui forment un contrepoint visuel à la rigoureuse trame qui caractérise le reste des élévations du lycée.

IVR11_20187800028NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade ouest du lycée, avec la cheminée de la chaufferie au premier plan.

IVR11_20187800036NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade est du lycée, incurvée au tiers de sa longueur.

IVR11_20187800076NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade est de la longue barre du lycée, en direction de l'entrée du site.

IVR11_20187800082NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La longue barre qui constitue le lycée s'incurve au tiers de sa longueur.

IVR11_20187800078NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



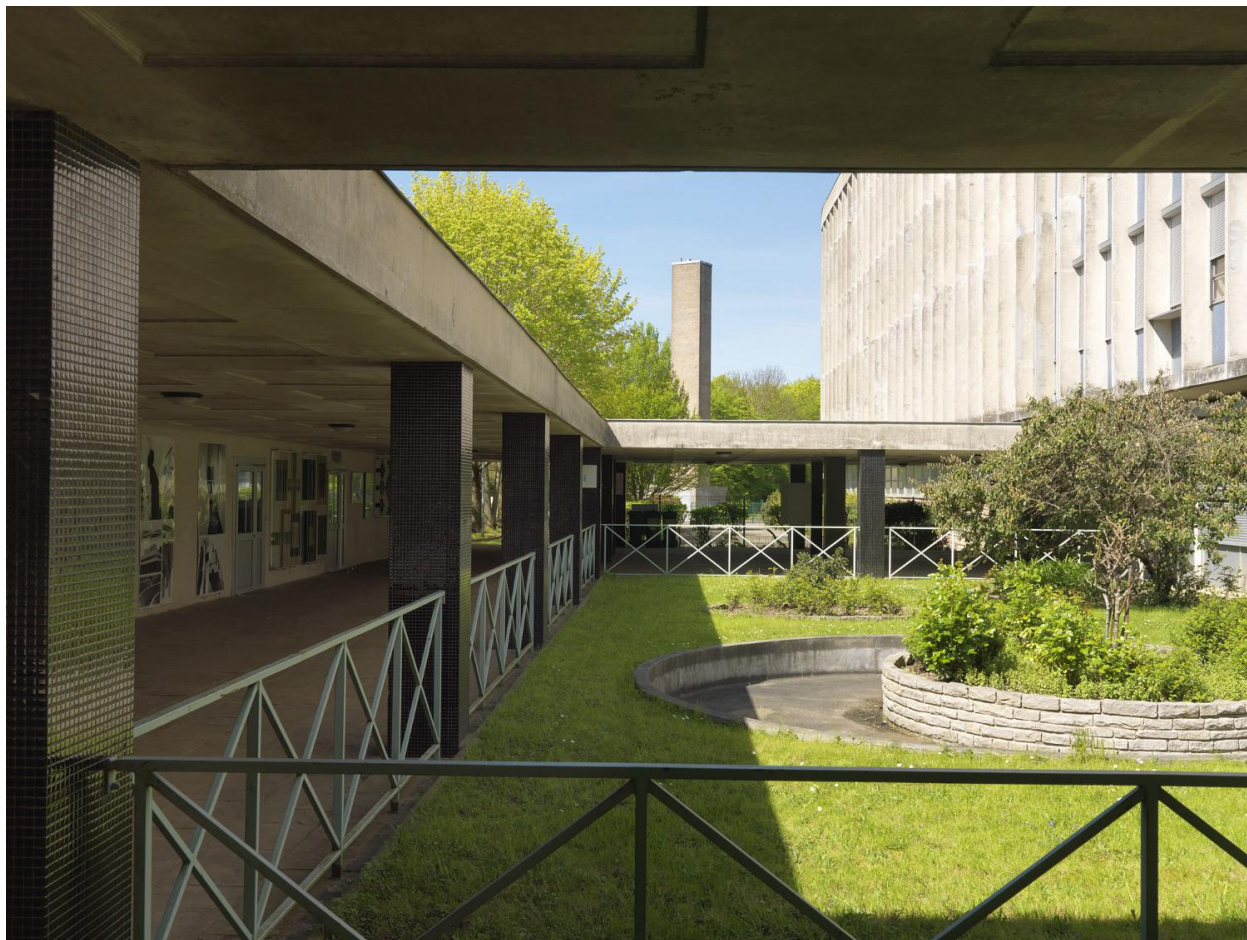
Détail des pilotis de la façade est. S'évasant vers le haut et habillés de tesselles de mosaïque en grès noir, ils ménagent sous toute la longueur du bâtiment l'espace pour deux préaux.

IVR11_20187800086NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment des cuisines et du réfectoire est relié à la barre principale par un portique couvert, qui permet de ménager la transition entre l'extérieur et l'intérieur de l'établissement et qui séquence le parcours des élèves et du personnel vers les locaux d'enseignement.

IVR11_20187800040NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le passage couvert est agrémenté d'un jardin doté d'un bassin circulaire.

IVR11_20187800039NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le passage couvert reliant le bâtiment des cuisines et du réfectoire à la longue barre est agrémenté d'un patio-jardin, avec en son centre un bassin circulaire.

IVR11_20187800041NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du patio-jardin agrémentant l'entrée de l'établissement.

IVR11_20187800042NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le passage couvert est le lieu où se déploie le 1% artistique commandé à l'artiste Tania Mouraud en 1984. Il s'agit d'un ensemble de dix panneaux comprenant des agrandissements photographiques en noir et blanc collés sur plexiglas, qui représentent les grandes réalisations de l'architecte Le Corbusier et leurs chantiers ; en surimpression court une phrase célèbre de l'architecte : « la grandeur n'est pas dans la dimension mais dans l'intention ».

IVR11_20187800043NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le passage couvert, décoré des œuvres commandées au titre du 1% artistique à Tania Mouraud (1984), qui forment une longue frise.

IVR11_20187800044NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le patio-jardin vu du haut.

IVR11_20187800045NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La villa Savoye, voisine immédiate du lycée, vue depuis le toit-terrasse de l'établissement, dans son écrin de verdure, surplombant la Seine.

IVR11_20187800046NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La vallée de la Seine, vue depuis le toit-terrasse du lycée.

IVR11_20187800050NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre du lycée, incurvée au tiers de sa longueur, vue depuis le toit-terrasse de l'établissement.

IVR11_20187800059NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre incurvée du lycée, caractérisée par la répétition de la trame-standard de 1,75 m, vue depuis la cour.

IVR11_20187800067NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La barre incurvée du lycée, caractérisée par la répétition de la trame-standard de 1,75 m, vue depuis la cour.

IVR11_20187800070NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2018
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade est du lycée, en direction de l'entrée. Au premier plan sont visibles les entrées des logements de fonction situés à l'extrémité sud de la barre.

IVR11_20187800072NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dominant visuellement la composition avec ses quatre étages, la barre a fait l'objet du traitement architectural le plus soigné. Afin de compenser son horizontalité très marquée, la structure de la trame d'1, 75 m est affirmée par la continuité verticale, sur toute la hauteur de l'édifice, des séparations en béton brut de décoffrage qui alternent avec les baies rectangulaires métalliques à trois ouvrants et les allèges revêtues de petits carreaux de grès émaillé bleu.

IVR11_20187800091NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La surélévation sur pilotis et les jeux de pleins et de vides confèrent à la barre qui constitue le lycée une forme de légèreté.

IVR11_20187800093NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un habillage en gros moellons de pierres rustiques court sur tout l'étage de soubassement que présente l'extrémité nord de la barre du lycée.

IVR11_20187800096NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du gymnase, situé en contrebas du lycée, à l'est du site.

IVR11_20187800098NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'intérieur du gymnase.

IVR11_20187800562NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale d'un couloir du lycée, avec les classes distribuées de chaque côté et éclairées par des ouvertures de second jour.

IVR11_20187800556NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la salle de théâtre. Celle-ci a été aménagée dès l'origine dans l'étage de soubassement nord - fait rare pour un lycée à l'époque.

IVR11_20187800544NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du lycée depuis les terrains de sport.

IVR11_20187800109NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2018

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation